

# LIMANS

N° 51 - Juillet 2018

Alpes-de-Haute-Provence



## Mairie de Limans

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

Tél. : **04 92 73 01 69**

Mail : [mairie.limans@wanadoo.fr](mailto:mairie.limans@wanadoo.fr)  
[facebook.com/villagedelimans](https://facebook.com/villagedelimans)

# Sommaire

**Le mot du Maire** ..... p1

**La Municipalité :** ..... p2

- Budget 2018
- Travaux communaux
- Horaires secrétariat de mairie
- Permanences PNRL
- L'eau
- Bistrot de Pays
- Locaux à louer

**Vie associative** ..... p6

- Stage d'été 2018  
de l'Académie buissonnière
- Collectif musical
- Les jardins limanais

**Histoire et mémoire** ..... p10

- Limans sous la révolution

**Activité au village** ..... p12

**Déchets | Incivilité,  
quand tu nous tiens... !** ..... p13

# Agenda

Évènement	Date	Organisateur
Fête de soutien	7 juillet	Radio Zinzine
Fête médiévale	14 et 15 juillet	Association parents d'élèves
Bal renaissance	15 juillet	Académie buissonnière
Concert clôture	20 juillet	Académie buissonnière
Vide-grenier	27 juillet	Thierry Lambert et Edmont Clément
Les Oralies	4 août	Bibliothèque
Fête du village	11 et 12 août	Comité des Fêtes

## Comité de rédaction :

Arnaud Boutet, Gérard Chaupin,  
François Isserel-Savary.

Mise en page : Hamagol Rouhi.

Nous remercions les personnes  
qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.



## Nathalie Combe est indisponible jusqu'au début du mois de septembre.

Le métier de secrétaire de mairie se caractérise par l'organisation, la coordination des services et la gestion des moyens humains, matériels et financiers de la commune. Ses activités principales sont notamment :

- d'assister et conseiller les élus ;
- de rédiger l'ensemble de la correspondance administrative et technique de la commune ;
- de préparer, mettre en forme les documents budgétaires et procéder à leur exécution ;
- de préparer les dossiers de mandats, des dépenses et des recettes, des demandes et justifications de subventions et des déclarations financières ;
- d'accueillir, renseigner et orienter la population ;
- de rédiger les actes et tenir les registres d'état civil.

Compte tenu de ces impératifs, il est difficile de pourvoir au remplacement d'une secrétaire de mairie aussi polyvalente dans un délai rapide. Notre objectif est donc de mettre en place un service de remplacement susceptible d'assurer l'ensemble des tâches en maintenant une ouverture au public quelques heures par semaine.

Les remplaçantes devant être opérationnelles immédiatement. Nous avons prévu de nous organiser de la façon suivante.

Le public sera accueilli les lundis, mardis et vendredis matin, de 8h30 à 12h30,

par Maria CASTELLAIN, qui assurera la gestion courante.

La comptabilité sera assurée par la comptable de la Communauté de communes, Mireille DAVID. Elle n'aura pas vocation à prendre ou à transmettre des messages.

Enfin, Claude Stoppa, que nous connaissons tous, assurera l'état civil. Travaillant à la mairie d'Ongles, elle sera là à la demande. En cas de nécessité durant ses congés estivaux, nous nous ferons aider par une commune voisine.

Nous avons cherché à trouver une organisation optimum qui ne bouleverse pas le budget de notre commune. Dans la fonction publique, les charges de remplacement s'ajoutent aux charges de l'agent remplacé.

Très investie pour la commune, Nathalie doit se donner toutes les chances d'un bon et rapide rétablissement en ne brûlant pas les étapes.

Au nom de l'équipe municipale, nous la remercions de nous avoir aidés à organiser cet intérim et lui souhaitons un prompt rétablissement.

### Budget 2018

En 2017, nos dépenses réelles ont été soldées à 244 494,67 € soit environ 10 % de moins qu'au début de notre mandat.

Notre budget s'équilibre en dépenses et recettes à 340 433,53 € avec une marge de 63 245,00 € et un report d'années antérieures de 85 773,53 €.

Par rapport au début de notre mandat, nous avons progressivement amélioré nos comptes.

Cette année, nous dépenserons un peu plus que l'année précédente du fait du chantier du bistrot. En particulier, pour pallier à la fermeture de ce dernier, la commune accompagnera, voire organisera elle-même, certaines animations citoyennes et conviviales pendant la haute saison. Cela sera néanmoins sans réelle conséquence sur notre marge.

Ce qui est beaucoup plus préoccupant, c'est notre budget d'assainissement. Il est déjà en déficit d'un peu moins de 10 000 €, alors que nous avons des investissements très lourds à financer, sur injonction préfectorale.

Le gouvernement a amputé une nouvelle fois le budget des Agences de l'eau.

Pour son 11<sup>e</sup> programme cadre, l'Agence de l'eau a prévu des réductions drastiques des subventions à destination des communes et, à terme, leur abandon pour se concentrer sur les transferts aux Communautés de communes.

Sans transfert à la Communauté de communes, nous serions donc dans une impasse.

### Travaux communaux

**Place du Terreau.** L'aménagement de la place du Terreau touche à sa fin. Le revêtement de sol a été posé à la mi-juin et délimite désormais clairement l'espace,

tout comme les bancs de bois qui, au-delà de leur fonction d'assise, en protégeant l'accès piéton. Un petit éclairage de balisage, connecté à l'éclairage public, doit encore être connecté : un fourreau a été passé sous la chaussée de l'andrône Rompe-Cuou à cet effet.

**Accessibilité.** Les rampes et garde-corps qui manquaient à notre bibliothèque et notre salle des fêtes pour qu'elles soient aux normes d'accessibilité ont été posés en cette fin du mois de juin.

**Adduction d'eau.** La fuite d'eau mobilise toujours l'équipe municipale. Une première réparation sur la borne à incendie qui se trouve dans le pré en contrebas des fermes des Baillères et de la Pourcine a permis d'en réduire le flux, mais pas de la résorber. Sa localisation précise s'avère donc complexe et nécessite de sectoriser davantage le tronçon long d'un kilomètre sur lequel elle a été située. Une première vanne de secteur a été posée près de la borne à incendie dans cette optique.

### Horaires secrétariat de mairie

En raison du congé maladie de notre secrétaire de mairie, **le fonctionnement des services sera modifié entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août 2018.**

Compte tenu de la grande polyvalence des tâches accomplies par Nathalie Combe, il nous sera impossible de la remplacer totalement pendant son absence. **Le service sera donc dégradé pendant cette période**, en particulier pour l'accueil au public.

Votre mairie sera donc ouverte les **lundis, mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30.**

C'est M<sup>me</sup> Maria CASTELLAIN qui assurera l'intérim ; nous vous remercions de lui réserver bon accueil et bienveillance. Nous comptons sur votre compréhension et vous présentons nos excuses pour la gêne occasionnée.

## Permanences PNRL

L'architecte conseil du Parc Naturel Régional du Luberon pourra vous recevoir sur rendez-vous les mardis 3, 17 et 31 juillet à 11 h, mardi 14 août à 11 h, le mardi 4 septembre à 8 h 30, le mardi 11 septembre à 11 h et le mercredi 26 septembre à 11 h. Ses conseils sont gratuits, son avis est requis pour l'obtention de tout document d'urbanisme.

Il est préférable de le consulter en amont du projet, avant d'établir les plans du projet.

## L'eau

Même si le printemps de cette année a été particulièrement généreux par la fréquence de ses ondées, on peut tout de même s'attendre pour cet été, sauf exception notoire, à retrouver des conditions de sécheresse habituelle.

Il faut donc rester économe en cette période estivale pour prévenir tout risque de pénurie, avant même que soit graduellement enclenchée par la préfecture l'alerte sécheresse.

Nous vous rappelons que si la remise à niveau des piscines est possible, le remplissage est en revanche interdit à partir du 15 mai sauf autorisation demandée à la mairie.

### CALENDRIER DES PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL DU PNRL

Olivier FAGE, architecte dplg

juillet, août &

septembre 2018

SECTEUR DE FORCALQUIER - LURE

Conseils architectural & énergétique



FORCALQUIER-LUR  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

	lundi 2 juillet	mardi 3 juillet	lundi 16 juillet	mardi 17 juillet	vendredi 27 juillet	lundi 30 juillet	mardi 31 juillet	mardi 7 août	lundi 13 août	mardi 14 août	lundi 3 sept.	mardi 4 sept.	mardi 11 sept.	mardi 18 sept.	lundi 24 sept.	mardi 25 sept.	mercredi 26 sept.	
	C	A	B	A	B	C	A	B	C	A	C	B	A	B	C	B	A	
SIGONCE		9:00		9:00			9:00			9:00			10:15	9:00				9:00
LIMANS			11:00		11:00			11:00			11:00		8:30	11:00				11:00
FORCALQUIER	16:30	14:00		14:00		16:30	14:00		16:30	14:00	16:30		14:00		16:30			14:00
PIERRERUE			10:00		10:00			10:00					14:00		10:00			10:00
LURS			14:00		14:00			14:00					16:00		14:00			14:00
NIOZELLES			17:15		17:15			17:15					18:00		17:15			17:15
ST-ETIENNE LES ORGUES	8:30					8:30			8:30		8:30				8:30			
REVEST - ST-MARTIN	11:00					11:00			11:00		11:00				11:00			
ONGLES	14:00					14:00			14:00		14:00				14:00			

### Bistrot de Pays

La mairie de Limans, qui doit mettre en conformité l'établissement Le café du Nord avec les règles d'accessibilité, a prévu de revoir son accès et réaménager la place de Mai.



Le projet consiste à intervenir sur la façade pour y créer deux portes de bonnes dimensions et pour aménager une rampe d'accès avec paliers pour compenser les marches et la déclivité actuelles.

Les sanitaires seront également rendus accessibles.

La Place de Mai retrouvera sa fonction d'agrément en y créant une vraie « zone de partage » et en hiérarchisant les espaces avec des matériaux simples, propres à notre arrière-pays de Haute Provence.

Les surfaces de stationnement seront réduites ; la terrasse du café avec vue imprenable sur le panorama de la chaîne de Lure sera protégée.

Le projet et le chantier a été confié à Sylvie DETOT, architecte D.P.L.G. Il démarrera après les festivités qui rythment notre été et se poursuivra jusqu'à l'hiver.

La municipalité profitera de la durée du chantier pour recruter une nouvelle équipe de gérants.

La réouverture du bistrot est prévue pour le printemps 2019.

### Locaux à louer

Avec le départ du Collectif musical 04, le local qu'il occupait dans l'atelier-relais communal est disponible à la location, pour une durée d'un an, depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Le lieu est constitué d'une pièce unique d'environ 58 m<sup>2</sup>, équipé d'un coin cuisine/sanitaires partagé avec le fournil. Loyer 230 € + provision pour charges 35 €.

Quant au local de l'ancienne poste, il est toujours disponible à la location. Pour mémoire, il s'agit d'une pièce unique d'environ 20 m<sup>2</sup>, mitoyenne, dont l'électricité a été refaite à neuf. Le local est raccordé à l'adduction d'eau avec chauffe-eau instantané. Pas de toilettes privées, mais jouissance de celles de la salle des fêtes, situées dans le bâtiment d'en face. Loyer 170 € + provision pour charges 20 €.

### Stage d'été 2018 de l'Académie buissonnière

Cette année encore en juillet, la musique ancienne fera sonner le village pendant une semaine dédiée à la pratique sur instruments d'époque de la musique d'avant 1750. Du 14 au 21 juillet prochains, une trentaine de stagiaires venus de toute la France investiront les rues, places et locaux du village autour de six disciplines : clavecin, chant baroque, traverso, violon/alto baroque, violes de gambe/violoncelle, basson baroque.

C'est une équipe pédagogique fidèle, constituée principalement des professeurs animant le département de musique ancienne du Conservatoire à rayonnement régional Darius Milhaud d'Aix-en-Provence, qui retrouvera ses marques à Limans pour la cinquième année consécutive.

**Les temps forts de l'édition 2018 :**

**Dimanche 15 juillet, 20 h 30 :**

Grand Bal Renaissance sur la Place de Mai  
(entrée libre) ;

**Mardi 17 juillet, 21 h :**

Concert « À deux fleustes esgales » à l'église  
(15,00 € tarif plein/7,00 € tarif réduit) ;

**Vendredi 20 juillet, 20 h 30 :**

Concert de clôture des stagiaires à l'église  
(entrée libre – concert au chapeau) ;

**Et chaque soir du 16 au 20 juillet, à 19 h,**  
un apéro-concert impromptu à un lieu  
différent du village (entrée libre) !

Toutes les infos sur  
[www.academiebuissonniere.com](http://www.academiebuissonniere.com)

**Collectif musical**

Le Collectif musical a fermé ses portes limanaises le 30 juin dernier. La municipalité remercie les animateurs et membres de l'association d'avoir contribué à l'animation du village pendant toutes ces années et souhaite tout le meilleur à leurs nouveaux projets.

**Les jardins limanais**

Les jardins limanais offrent aux habitants de Limans, n'ayant pas de terrain chez eux, la possibilité de disposer d'une parcelle de jardin potager mise à disposition par la commune en contre-bas du parking situé rue Soleihas. Ces potagers collectifs sont organisés sous la forme d'une association 1901 qui vient de tenir en avril dernier son assemblée générale annuelle en renouvelant son bureau. Les nouveaux président Bruno de Saintdo, vice-présidente Margot Jollive, trésorière Aurore Brémond et secrétaire Samuel Péronnet

Dans le cadre du stage d'été de musique et danses anciennes  
l'académie buissonnière  
musiques et danses anciennes en Provence  
présente

15 juillet, à partir de 20h30  
Bal Renaissance  
Place de mai, Limans

17 juillet, 21h  
Concert "A deux fleustes esgales"  
Valérie Balsa et Jean-Pierre Pinet  
Eglise de Limans  
15 € / 7 €

20 juillet, 20h30  
Concert de clôture  
"Les Nations"  
Eglise de Limans  
Entrée libre



du 16 au 20 juillet,  
tous les jours, 19h  
Apéros-concerts  
Limans, Accès libre

Infos et programmation :  
[www.academiebuissonniere.com](http://www.academiebuissonniere.com)



sont heureux de reprendre, avec tous ses membres, le flambeau de cette activité locale en soutenant une production familiale de légumes sans apport chimique, en prenant en compte des ressources limitées en eau, sans perdre de vue les rencontres quotidiennes entre jardiniers et jardinières sur ce lieu partagé, un engrais bien apprécié dans la culture de relations de voisinage riches, constructives et joyeuses !

Cette année, suite au départ de quelques cultivateurs-trices, deux parcelles sont en jachère en attendant d'être travaillées... Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous contactant par téléphone (06 78 54 82 85) ou en venant nous rendre visite directement sur place, à l'heure où le soleil descend derrière Majargues et que les arrosoirs entrent en action si l'orage n'est pas déjà passé par là...

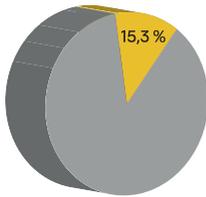
# OÙ VONT NOS DÉCHETS ET POURQUOI TRIER ?

Un grand merci !

Pourquoi ?

Grâce à vous, les performances de tri augmentent !

En 2017 :



- Emballages, Papier, Verre
- Ordures ménagères

## Le tri, une s...

Grâce à vos gestes de tri, les ordures ménagères sont envoyées au **centre de tri à Manosque**, où elles sont triées, les déchets compressés puis acheminés vers les filières de recyclage.



↳ 70 canettes

Trié

Économiser les matières premières et réduire les coûts de traitement des déchets ménagers **coûte plus de 200 000 €** par an.

- Créer de l'emploi et de la richesse
- Préserver l'environnement

## Autopsie de notre poubelle : ce qui arrive si on ne trie pas...

(résultats observés lors du MODECOM 2015)

**23%** de la poubelle aurait pu finir dans les colonnes de tri et est définitivement perdu



Sans tri pas de recyclage !

Tous les déchets non triés sont envoyés aux centres d'enfouissement des ordures ménagères.

centres d'enfouissement des ordures ménagères à Valensole



Alors bravo aux trieurs pour leur geste !

Retrouvez plus d'infos sur le recyclage et la liste de nos recycleurs sur [www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr)

# RIER ?

# CHAQUE GESTE COMPTE,

# TRIEZ !



## seconde vie

emballages triés sont transportés  
ils seront séparés par matière,  
s vers les usines de **recyclage**.

= 1 vélo



r c'est :

es premières et réduire  
déchets : la tonne d'ordures  
50 € à la collectivité !

l'économie circulaire  
ent

riés et déposés dans  
gères finissent en

## uissements

u au Beynon



rs,  
rieurs du 01  
ecocitoyen !

## LES EMBALLAGES

**NOUVEAU !**  
Les petits aciers  
et aluminiums  
se trient aussi !

*Bien vidés,  
inutile de  
les laver !*



## LES PAPIERS



**Dans la poubelle  
jaune seulement sur  
certaines communes**  
voir carte sur  
[www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr)

## LE VERRE



## + D'INFOS

Retrouvez les consignes de tri par commune sur : [www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr)  
Malgré tout un doute, une question sur le tri ou le compostage ?  
Appelez-nous au **04.92.36.08.52 !**

DONNEZ-MOI UNE AUTRE VIE EN ME DÉPOSANT DANS LA POUBELLE DE TRI POUR LES PAPIERS ...

Imprimé sur du papier recyclé

## Limans sous la révolution

En 2004, dans un de nos premiers numéros du bulletin municipal, nous avons présenté le remarquable travail de Jean-Claude Manos sur les archives communales.

Il avait compulsé ces archives, quand elles étaient en partie consultables sur place, en les augmentant du fruit de ses recherches au niveau départemental et national, pour constituer un fascicule de 156 pages autour de la perle rare que constitue la préservation jusqu'à nos jours des comptes rendus des réunions de la société populaire de Limans, émanation locale du club des Jacobins. De plus pour en rendre la lecture plus aisée, il avait dactylographié l'intégralité de ces comptes rendus.

Dans le fascicule, cette transcription est précédée d'une monographie du village où l'on voit qu'il comptait comme aujourd'hui 350 habitants, un tiers avait moins de 15 ans. On retrouve quelques noms de famille du village. On y parle du besoin de volontaires pour venir en aide à la révolution à Paris.

A noter également que la société se réunissait dans l'église et que le curé du village en fut le premier président. Voici un extrait du discours qu'il fit à l'occasion de la plantation de l'arbre de la liberté :

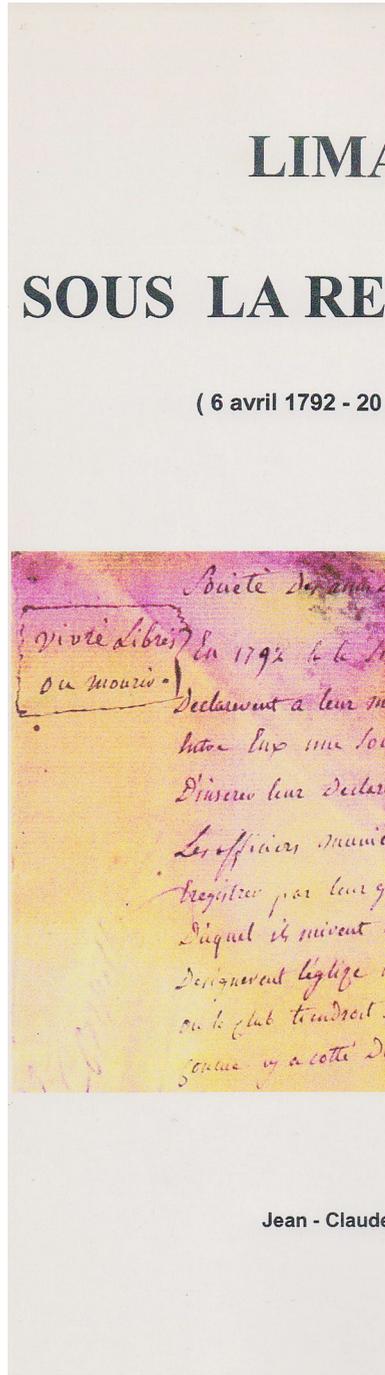
« L'arbre que nous avons planté est un monument, c'est-à-dire une marque qui nous rappelle que nous étions ici devant, les vils esclaves du despotisme, les malheureuses victimes de la tyrannie, à son aspect nous devons donc nous souvenir que grâce au ciel et aux lumières de nos sages représentants, nous avons été affranchis de ce dur esclavage et de ce cruel empire, cet arbre sera appelé l'arbre de la liberté.

*C'est aux hommes qui nous l'ont procuré que tout bon citoyen doit, après Dieu, ses premiers hommages et les seconder à maintenir la constitution qu'ils ont établie. »*

Mais laissons l'auteur présenter lui-même son ouvrage.

### Extrait de la préface :

*Vous allez vivre le quotidien de la société de Limans durant l'époque la plus tourmentée de la révolution française. Ces sociétés populaires, véritables ancêtres de nos partis politiques, ont été essaimées en province par le club des Jacobins dominé par Robespierre.*

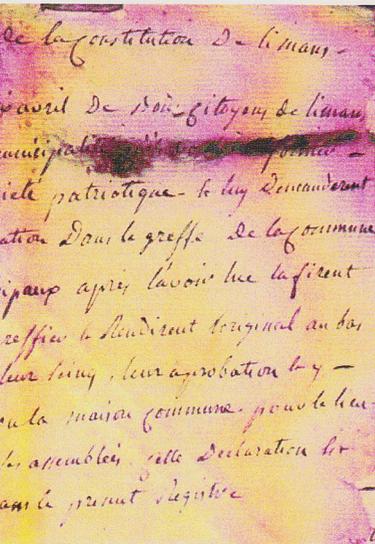


Jean - Claude

ANS

# VOLUTION

(janvier 1793)



MANOS

Elles ont été particulièrement actives dans le sud-est de la France et l'Aquitaine.

Dans notre région, le club des Jacobins de Marseille, domicilié à la rue Thubaneau, « chapeautait » les sociétés provençales.

Le Jacobinisme représente l'idéologie la plus radicale de la révolution. Quiconque s'éloigne de sa doctrine est suspect et traité de « contre-révolutionnaire ».

Le but de ces sociétés populaires, implantées en province, était d'être proche de la population afin de connaître ses réactions et transmettre « la bonne parole ».

Le document que vous allez découvrir est rare car les municipalités qui possèdent une société populaire se sont empressées de détruire ces documents afin de ne pas être inquiétées par la suite (Terreur, Empire, Restauration...). Ces sociétés populaires ont été interdites le 12 novembre 1794 et les Jacobins furent ensuite persécutés par Bonaparte.

A titre indicatif, sur 1500 sociétés recensées au niveau national, seulement 122 ont conservé un ou plusieurs registres. Parmi ces 122 sociétés, seulement 8 provenaient de simples communes. Les autres étant villes importantes ou chefs-lieux de canton.

Les officiers municipaux (ou autres) de Limans ont eu l'imprudence (à l'époque) et ensuite la sagesse de conserver ce document.

Les délibérations de cette société ont été retranscrites à l'époque dans un cahier de 52 pages. Elles commencent le 6 avril 1792 et se terminent le 20 janvier 1793 avec la fin du cahier... et de Louis Capet !

Je vous rappelle en effet que Louis XVI a été guillotiné le 21 janvier 1793.

Il ne fait aucun doute qu'après cette date, la société populaire de Limans a continué ses délibérations. Pour combien de temps ? Le document a-t-il été conservé ?

Depuis la publication de ce fascicule, Jean-Claude Manos nous a quittés. On ne peut que rendre hommage à son travail assidu et passionné pour nous aider à mieux appréhender ce que furent ces périodes tourmentées dans notre village, au quotidien.

Limans sous la révolution sera prochainement à disposition de la bibliothèque dont on rappelle que l'inscription est gratuite.

## Activité au village

Malgré sa taille modeste, le village de Limans est riche d'activités artisanales, commerciales et de service, parfois méconnues des Limanais eux-mêmes. Chaque année en juin, nous faisons une photographie de cette jolie diversité villageoise et la publions dans notre bulletin. Nous faisons le choix de ne publier que les activités et services qui sont disponibles sur la commune.

Si vous constatez une omission ou une erreur dans cette liste, n'hésitez pas à nous la signaler en passant en mairie ou en nous écrivant à l'adresse : [mairie.limans@wanadoo.fr](mailto:mairie.limans@wanadoo.fr).

### Agriculture

GAEC du Clos de Bernard  
Viande bovine (sur commande)  
Famille GAUBERT | 04 92 73 12 26

---

Thomas FIASCHI  
Terreaux et lombriculture  
Le Jas de la Laye

---

Agnès LADRET  
Viande d'agneaux  
La Haute Grange (côté Revest-des-Brousses)  
06 72 89 03 20

---

GAEC Capri-Rêve  
Fromages et produits de la ferme  
Floriane BOU | La Pourcine  
04 13 37 03 06

---

Longo maï  
Viande d'agneaux (sur commande) et conserves  
Le Pigeonnier  
04 92 73 05 98

---

Martine ROUX  
Viande d'agneaux (sur commande)  
Segries  
04 93 73 12 68

### Animaux

Boule de Plumes | Présentation et pédagogie  
d'oiseaux rares  
Céline ANDREANI | Majargues  
06 20 53 61 70 |  
[celouperroket@gmail.com](mailto:celouperroket@gmail.com)  
[www.boulesdeplumes.com](http://www.boulesdeplumes.com)

---

Toujours Au Poil | Toilettage petits et grands  
chiens (y compris à domicile)  
Céline ANDREANI | Majargues  
06 20 53 61 70 | [celouperroket@gmail.com](mailto:celouperroket@gmail.com)

### Électricité générale

*Bruno DE SAINTDO*  
Place de l'Église  
07 60 55 26 63  
[b.desaintdo@laposte.net](mailto:b.desaintdo@laposte.net)

### Équipements HHO

(économiseur carburant et réduction pollution)  
Jean MATHIEU  
Les Ybourgues  
04 92 73 08 78  
[jeanmathieudistribution@gmail.com](mailto:jeanmathieudistribution@gmail.com)

### Habillement/Textile

Longo maï  
Confection et lainages  
Le Pigeonnier  
04 92 73 05 98

### Hébergement touristique

La Treille Rouge  
Chambres et table d'hôte (ouvert de février à  
novembre)  
Rue du Barry  
François ISSEREL-SAVARY | 04 86 90 21 61 |  
[contact@la-treille-rouge.com](mailto:contact@la-treille-rouge.com)  
[www.la-treille-rouge.com](http://www.la-treille-rouge.com)

---

Le Pigeonnier de Nadette  
Chambre d'hôte (ouvert d'avril à octobre)  
Rue Soleihas

Bernadette ROVERA | 04 92 77 78 65 |  
06 87 53 47 63 |  
[lepigeonnierdenadette@gmail.com](mailto:lepigeonnierdenadette@gmail.com)  
[www.le-pigeonnier-de-nadette.com](http://www.le-pigeonnier-de-nadette.com)

Domaine Les Lauzons  
Camping naturiste (ouvert de mars à octobre)  
Campagne La Briasse  
Cyril KAGENAAR, directeur | 04 92 73 00 60  
[leslauzons@wanadoo.fr](mailto:leslauzons@wanadoo.fr)  
[www.camping-lauzons.com](http://www.camping-lauzons.com)

La Campagne Praverge  
Gîte rural (ouvert d'avril à octobre)  
Gilbert COMBE | 04 92 73 02 68  
<http://www.gites-de-france.com/location-va-cances-Limans-Gite-Campagne-Praverge-04G14257.html>

La Bastide des Prés  
Gîtes ruraux (ouverts d'avril à octobre)  
Muriel & Alain GIRARD | 04 92 73 04 30  
<http://www.provencegite.org/>

### Jardins/Paysage

Serres de Segries | Plantes aromatiques  
Segries  
Marie BUTTIGIEN | 06 60 04 94 99  
[serresdesegries@free.fr](mailto:serresdesegries@free.fr)

Michaël TEYSSIER | Jardinier paysagiste  
Campagne Saint-Vincent | 06 61 79 21 01  
[www.teyssierpaysage.fr](http://www.teyssierpaysage.fr)  
[teyssier.paysage@hotmail.fr](mailto:teyssier.paysage@hotmail.fr)

### Maçonnerie/Travaux

SARL Bastide des Prés (Sylvain GIRARD) |  
Maçonnerie générale  
Les Prés  
06 66 86 04 30 | [murielvro4@aol.com](mailto:murielvro4@aol.com)

Serge FONTAINE | Maçonnerie générale/  
Eco-construction  
Rue du Mistral  
04 92 77 89 18 | [fontaine.serge@ymail.com](mailto:fontaine.serge@ymail.com)

Pascal USSEGLIO-VERNA | Maçonnerie générale  
Les Ybourgues

Romain TEYSSIER | Terrassement  
Campagne Saint-Vincent  
06 87 28 44 28  
[teyssier-terrassement@outlook.fr](mailto:teyssier-terrassement@outlook.fr)

### Photo/Graphisme/Édition

Thomas DELSOL | Photographie - Graphisme  
Webdesign  
Rue du Barry  
04 86 90 21 61 | 06 58 31 58 08  
[thomas@thomas-delsol.com](mailto:thomas@thomas-delsol.com)  
[www.thomas-delsol.com](http://www.thomas-delsol.com)

Françoise MOULIN | Édition - Graphisme -  
Traduction - Conseil en communication  
Moulin du Debran  
04 92 72 40 84  
[fran@moulin-du-debran.com](mailto:fran@moulin-du-debran.com)

Hamagol ROUHI | Graphiste  
Segries  
04 92 73 08 85 | 0625290470  
[hamagol@rouhi.fr](mailto:hamagol@rouhi.fr)

### Plomberie

Eric CODEMO | Artisan plombier  
Place du Terreau  
06 29 04 35 31 | [eric.codemo@free.fr](mailto:eric.codemo@free.fr)

### Restauration/Alimentation

Café du Nord  
Place de Mai  
Équipe en cours de recrutement  
Réouverture au printemps 2019

## Activité au village

Fournil de Limans  
Pains biologiques et pains spéciaux  
Vente directe : mar-ven 16h30-19h  
Karim BENGHINE | 06 24 553 923  
[contact@laboulangeriefine.fr](mailto:contact@laboulangeriefine.fr)

---

Pizza Bonita  
Camion-pizza sur la Place de Mai  
Tous les jeudis soirs  
Fabrice HEIBLE | 06 50 35 79 93  
[balafi@laposte.net](mailto:balafi@laposte.net)

---

Proxi  
Épicerie ambulante (sur rendez-vous)  
Camion circulant au village tous les vendredis  
en fin d'après-midi  
Christophe GORDE

---

### Transports

Romarc CHAUVIN | Taxi  
Place de Mai  
07 63 43 18 10 | [taxibanon@orange.fr](mailto:taxibanon@orange.fr)

---

François TODARO | Taxi L'AUDRIEN  
Segriès  
04 92 73 19 25 | 06 03 08 55 14

---

### Santé/Beauté/Bien-être

Association Amarante  
Accompagnement bien-être et énergétique  
Nathalie SOUCHARD | Chemin de Plence  
04 92 77 01 04 | [amarante.a@orange.fr](mailto:amarante.a@orange.fr)

---

T'hair at Hair | Coiffure mixte itinérante  
Camion-salon sur la Place de Mai  
Le mardi matin  
Alexandra  
06 83 33 19 73

---

### Services

**Bibliothèque municipale**  
Ouverture : été (1<sup>er</sup> juil. – 31 août) :  
lun et sam 16 h-18 h ;  
reste de l'année : lun 15 h-17 h, sam 10 h-12 h

Place de la Tour de Guet  
Mairie | 04 92 73 01 69 | Brigitte CORBON |  
[biblio-limans@orange.fr](mailto:biblio-limans@orange.fr)

---

**Centre d'aide sociale intercommunal (CASIC)**  
**Centre communal d'action sociale (CCAS)**  
Julie BIGOT (élue) | Susanne HUSMANN/Annie  
SAVARY (non élues)  
Mairie | 04 92 73 01 69  
[mairie.limans@wanadoo.fr](mailto:mairie.limans@wanadoo.fr)

---

### École municipale

Bernard GAVOTY & Mélanie QUITTET, institu-  
teurs

---

### Encombrants

Sur rendez-vous, le premier mercredi de chaque  
mois  
Nathalie COMBE/Lionel DELERIS  
Mairie | 04 92 73 01 69  
[mairie.limans@wanadoo.fr](mailto:mairie.limans@wanadoo.fr)

---

### Services périscolaires

Cantine | Garderie  
Nathalie SOUCHARD (élue) et Nathalie COMBE  
(mairie) | Kristelle MONTGAILLARD et Céline  
CHRISTIAENS  
04 92 73 01 69 | [mairie.limans@wanadoo.fr](mailto:mairie.limans@wanadoo.fr)

---

### Transports

Ligne Forcalquier ⇄ Banon  
(horaires affichés sur l'arrêt du bus, parking du  
Thoron)  
Transports scolaires Limans ⇄ Forcalquier  
(accessible aux particuliers) et  
Limans ⇄ Manosque (scolaire uniquement)

## DÉCHETS | INCIVILITÉ, QUAND TU NOUS TIENS... !

C'est le printemps ! Saison propice au regain d'énergie et d'enthousiasme nécessaire à chacun d'entre nous. Les beaux jours sont aussi l'occasion de redécouvrir la beauté et le charme de nos paysages. La nature dans notre village reprend ses droits et elle nous oblige à l'arpenter pour la domestiquer.

C'est pour nous l'occasion de faire la découverte de gravats ou autres détritux aux abords de nos beaux chemins.

L'incivilité grandissante que nous constatons quotidiennement au village coûte cher puisqu'elle nous oblige à perdre un temps non planifié pour ramasser ces déchets et les déposer dans l'une des deux déchèteries intercommunales.

On rappelle que l'abandon de détritux est passible d'une amende. Pour vous éviter l'infamie, il est possible de nous demander notre aide en prenant un rendez-vous en mairie pour les encombrants, le premier mercredi de chaque mois.

Les consignes de tri dans notre Communauté de communes évoluent : consultez attentivement les pages centrales de ce bulletin qui vous les exposent en détail !





Vous souhaitez être informé(e) plus régulièrement  
de ce qui se passe au village ?

**Inscrivez-vous à Limans-Cité, notre liste d'informations  
municipales par courrier électronique !**

Si vous possédez une adresse mail,  
vous pouvez la communiquer en mairie,  
ou envoyer un courriel à [mairie.limans@wanadoo.fr](mailto:mairie.limans@wanadoo.fr)  
pour demander à être inscrit(e)  
et bénéficier ainsi de toutes les actualités limanaises.



<https://www.facebook.com/villagedelimans/>